TRAME DU MÉMOIRE TECHNIQUE

Consignes aux candidats :

- Le candidat devra respecter le plan présenté ci-dessous et répondre de manière précise.
- Chaque section correspond à l'un des critères/sous-critères d'évaluation définis à l'article 4-2 du Règlement de la Consultation.
- Les éléments justificatifs (CV, attestations, justificatifs logiciels) seront placés en annexe du présent mémoire.

A. Critères techniques

A. 1 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE (20 points)

Le candidat présentera la composition de l'équipe au regard des besoins du marché.
Le candidat s'appuiera sur une équipe pluridisciplinaire, composée de spécialistes, capables de réaliser l'ensemble des missions confiées. Le candidat justifiera a minima des compétences sur les thématiques suivantes :
◦ un(e) coordonnateur ayant une expérience confirmée dans la gestion des procédures, des dossiers réglementaires, des délais,
◦ un(e) chef de projet ayant une expérience confirmée dans la réalisation des études d'impacts d'infrastructures linéaires de transport terrestre,
◦ un(e) spécialiste mesures compensatoires ayant une expérience confirmée dans l'évaluation et la réalisation de mesures compensatoires,
◦ un(e) un acousticien qualifié, maîtrisant la modélisation acoustique des infrastructures routières en milieu habité,
◦ Un(e) Économiste des transports et de l'environnement : Expert(e) en évaluations socio-économiques des investissements publics (calcul de rentabilité, GES, monétarisation des externalités).

Il présentera pour chaque tâche à effectuer, les personnes intervenantes et expliquera ce choix par rapport à leurs compétences /expériences. Pour cela, il s'appuiera sur le modèle de tableau ci-dessous. Joindre les CV détaillés en annexe du mémoire.

Rôle dans le projet	Nom / Prénom	Diplômes	Expériences professionnelles des 10 dernières années	Missions similaires récentes	Tâches à réaliser pour le marché
Coordonnateur					
Chef de projet					

Rôle dans le projet	Nom / Prénom	Diplômes	Expériences professionnelles des 10 dernières années	Missions similaires récentes	Tâches à réaliser pour le marché
Spécialiste Mesure Compensatoire					
Acousticien					
Économiste des transports					

Références similaires et preuves de réussite

- **Projets similaires en infrastructures linéaires de transports terrestres :** Présenter les missions similaires que vous avez pu réaliser récemment dans le domaine (quel projet ? quelles missions ? quel résultat ? quelles difficultés ? etc)
- **Preuves de réussite auprès des autorités :** Fournir en annexe, les avis préfectoraux, avis de l'Autorité Environnementale (Ae) ou avis CDPENAF obtenus sur des dossiers similaires.

A.2. ADÉQUATION TÂCHES, INTERVENANTS, TEMPS AFFECTÉ (20 points)

Compléter la trame de planning en annexe, en cohérence stricte avec la Décomposition du Prix Global Forfaitaire (DPGF). Cette trame comporte des exemples de réponses afin que le candidat comprenne bien le type de réponse attendue. La trame ne doit pas être modifiée sur le fond mais des lignes, colonnes peuvent être ajoutées au besoin (pas supprimées).

A.3 METHODOLOGIES ET SYSTEME QUALITE (20 POINTS)

Partie « Qualité » :

Compléter la trame de planning en annexe, en faisant apparaître :

- L'enchaînement des missions et sous-tâches ;
- Les jalons de rendus et réunions de suivi ;
- Les points d'arrêt et délais de validation réservés à la Maîtrise d'Ouvrage.

Décrire le déroulé des contrôles internes : rôle du vérificateur, calendrier des contrôles, par qui ? sur quoi ? traçabilité des corrections et gestion des révisions de livrables.

Parties « Méthodologies » spécifiques par volet technique

- **Acoustique :**
 - Nombre de sorties terrain + quels intervenants ?
 - Localisation et typologie des points de mesures envisagés (points fixes ? prélèvements, caractérisation de sources).
 - Logiciel de modélisation 3D utilisé (préciser le respect de la norme NF S 31-133).
 - Méthode de calage des modèles acoustiques.

- **Air & Santé :**
 - Nom et caractéristiques du modèle de dispersion des polluants.
 - Identification de la station météo de référence et nature des données exploitées (tri-horaires, rose des vents).
 - Méthode de décompte des populations et de calcul de l'Indicateur de Population Exposée (IPP).

- **Étude préalable agricole (L. 112-1-3 du Code Rural) :**
 - Nombre de visites prévues, par quel intervenant, durée des visites ?
 - Méthode de concertation (approche des exploitants et de la Chambre d'Agriculture).
 - Méthodologie de calcul de la perte de valeur ajoutée collective.

- **Évaluation socio-économique :**
 - Outils de modélisation du trafic et report de flux.
 - Méthode de calcul des valeurs tutélaires (VAN, TRI, monétarisation des externalités GES/bruit/air).

4. POLITIQUE ET ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DÉDIÉ AU MARCHÉ (10 points)

Présenter la politique environnementale de l'entreprise, et préciser 4 actions concrètes pouvant être mises en œuvre pour réduire/compenser l'impact environnemental du marché. Ces mesures seront présentées en détails, les bénéfices de l'application de la mesure seront explicités, évalués. Ces actions doivent être vérifiables, liées à l'objet du marché et assorties d'un objectif chiffré à atteindre et de moyens de suivi. Les moyens alloués à la réalisation de ces mesures seront présentés. Si des formations sont proposées, les attestations de formation sont à présenter au moment du dépôt de l'offre.

N°	Intitulé de l'action	Objectif chiffré visé	Moyens alloués	Indicateur de suivi
1				
2				
3				
4				

ANNEXES À JOINDRE AU MÉMOIRE

- **Annexe 1 :** Curriculum Vitae (CV) détaillés des intervenants.
- **Annexe 2 :** Preuves de réussite (avis préfectoraux, avis Ae, avis CDPENAF sur projets similaires).
- **Annexe 3 :** Fiches techniques / justificatifs des logiciels de modélisation (Acoustique, Air, Trafic)
- **Annexe 4 :** Trame de planning complétée